



Motion

Délégations d'enseignants-chercheurs au CNRS

Compte tenu de l'expérience des années précédentes, la section relève qu'un grand nombre de très bonnes candidatures sont présentées au titre de la section 40 afin d'obtenir une délégation au CNRS. La section 40 estime que le nombre de délégations offertes devrait être sensiblement augmenté et espère vivement que la direction répondra favorablement à cette demande.

Par ailleurs, la section estime qu'un délai raisonnable est nécessaire à l'examen des candidatures.

Elle demande également à ce que le classement proposé soit respecté par la direction scientifique.

Christophe Jaffrelot
Président de la section 40

Motion adoptée le 26 novembre 2012
20 votants : 20 oui, 0 abstention, 0 non

Destinataires :

- Monsieur Alain FUCHS, Président du CNRS
- Monsieur Patrice BOURDELAIS, Directeur de l'INSHS